

DESCRIPTION

- Les treillis d'armature sont fabriqués de fibres de verre et sont spécialement traités pour résister aux alcalis.

UTILISATION

- Les treillis d'armature, lorsqu'ils sont incorporés dans les mélanges de Base ADEX ou de NIVELEX dans les différents systèmes, augmentent la solidité des surfaces, la résistance aux chocs et aident à prévenir la fissuration.

TYPES DE TREILLIS

- Treillis Unitape (autocollant)
65g/m² (2oz/vg²)
Pour le traitement des joints
- Treillis Quick Tape (autocollant)
65g/m² (2oz/vg²)
Pour usage sur moulures et joints de substrat seulement.
- Treillis de départ
155g/m² (4,5oz/vg²)
Pour les départs de mur et rebords des ouvertures.
- Treillis Standard (4,5 onces)
155g/m² (4,5oz/vg²)
Pour les formes spéciales avec reliefs et les joints esthétiques.
- Treillis standard Plus (6 onces)
190g/m² (6oz/vg²)
Pour les surfaces sujettes à des impacts normaux.
- Treillis intermédiaire
375g/m² (11oz/vg²)
Pour les surfaces sujettes à des impacts moyens.
- Treillis Armure
500g/m² (15oz/vg²)
Pour les surfaces sujettes à des impacts plus forts.
- Treillis de coin
305g/m² (9oz/vg²)
Pour les arêtes vives telles que les coins de murs.
- Treillis HC
160g/m² (4,7oz/vg²)
Pour le système ADEX-HC seulement.

PROPRIÉTÉS (TREILLIS DE 6 ONCES/V2 ET PLUS)

- Traité pour résister aux alcalis selon la norme ANSI/EIMA 99-A-2001.
- Devra respecter les normes ASTM E-2098, ASTM D-5035.

Résistance à la rupture initiale

Exigences ≥ 35 (daN/cm)

Réussi

Perte de résistance à la rupture (%)

Exigences ≤ 60

Réussi

Résistance résiduelle après 90 jours d'exposition aux alcalis (N/mm)

Exigences ≥ 15

Réussi

Traité pour résister aux alcalis selon la norme ANSI/EIMA 99-A-2001. Devra respecter les normes ASTM E-2098, ASTM D-5035.

- propriétés (Treillis de 6 onces/v2 et plus)
- méthode de test
- résultat

DIMENSIONS ET POUVOIR COUVRANT

- Treillis Unitape 2 onces
3 po x 150 pi.
7,6 cm x 45,7 m
- Treillis Quick Tape 2 onces
36 po x 150 pi. (450 pi²)
91,4 cm x 45,7 m (41,8 m²)
- Treillis de départ (4,5 onces)
9,84 po x 144 pi. 25 cm x 44 m
- Treillis Standard (4,5 onces)
39,37 po x 144 pi. (472 pi²)
1 m x 44 m (44 m²)
- Treillis standard Plus (6 onces)
39,37 po x 144 pi. (472 pi²)
1 m x 44 m (44 m²)
- Treillis intermédiaire (11 onces)
39,4 po x 72 pi. (236 pi²)
100 cm x 22 m (22 m²)
- Treillis armure (15 onces)
39,4 po x 72 pi. (236 pi²)
100 cm x 22 m (22 m²)
- Treillis de coin (9 onces)
9,5 po x 150 pi. 24,1 cm x 45,7 m
- Treillis HC (4,7 onces)
38 po x 150 pi. (475 pi²)
96,5 cm x 45,7 m (44,1 m²)

RÉSISTANCE À L'IMPACT*

- Treillis de Départ
2,83 à 3,95 Joules (25-35 po-Lb.)
 - Treillis Standard
2,83 à 3,95 Joules (25-35 po-Lb.)
 - Treillis Standard Plus (6oz)
3,95 à 5,54 Joules (35-49 po-Lb.)
 - Treillis Intermédiaire
5,65 à 10,1 Joules (90-120 po-Lb.)
 - Treillis Armure
10,2 à 16,9 Joules (90-150 po-Lb.)
- *Source EIMA

RÉSISTANCE À LA TRACTION

- Treillis Unitape
Chaîne: 13,8 N/mm (80 Lb/po.)
Trame: 16,9 N/mm (95 Lb/po.)
- Treillis Quick Tape
Chaîne: 13,8 N/mm (80 Lb/po.)
Trame: 16,9 N/mm (95 Lb/po.)
- Treillis de Départ
Chaîne: 40,0 N/mm (228 Lb/po.)
Trame: 46,0 N/mm (263 Lb/po.)
- Treillis Standard
Chaîne: 40,0 N/mm (228 Lb/po.)
Trame: 46,0 N/mm (263 Lb/po.)
- Treillis Standard Plus
Chaîne: 50,0 N/mm (285 Lb/po.)
Trame: 60,0 N/mm (342 Lb/po.)
- Treillis Intermédiaire
Chaîne: 77,0 N/mm (440 Lb/po.)
Trame: 84,0 N/mm (580 Lb/po.)
- Treillis Armure
Chaîne: 110,0 N/mm (628 Lb/po.)
Trame: 100,0 N/mm (571 Lb/po.)
- Treillis HC
Chaîne: 29,5 N/mm (170 Lb/po.)
Trame: 51,6N/mm (295 Lb/po.)

ENTREPOSAGE

- Protéger du soleil en tout temps.

LIMITATIONS

- Pendant l'installation, minimiser l'exposition des treillis à des températures supérieures à 32 °C (90 °F).
- Devront être vendus par Systèmes ADEX inc. ou par ses distributeurs autorisés.

MESURES PRÉVENTIVES

- Les joints des treillis d'armature, à l'exception des treillis Armure, devront se chevaucher sur un minimum de 64 mm (2 1/2").

Le présent document contient les informations actuelles en date du document. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

Avril 2014